

LES MARCHÉS PUBLICS ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Savoir réaliser des achats durables et performants

1 JOUR, 7 HEURES

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

CODE : APA12

Objectifs de la formation

- Appréhender les achats durables dans les marchés publics
- Comprendre le concept d'achat public durable
- Maîtriser le cadre juridique des achats responsables
- Savoir réaliser et évaluer ses achats durables
- Apprendre à rédiger les clauses développement durable dans vos marchés

Animée par

- et achats durables Juriste expert en marchés publics
Formateur,

Public concernés

- Cette formation s'adresse aux acheteurs et à tous les agents en charge des marchés publics souhaitant se perfectionner dans le développement durable

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Connaissance générale des achats publics

Tarifs

- Tarif général : 895,00 €HT
-

Comprendre le concept d'achat public durable

- Maîtriser la notion d'achat durable, ses enjeux et son positionnement dans le champ plus global du développement durable
 - Comprendre les concepts clés de l'achat durable : achats socio-responsables, économie circulaire, coût du cycle de vie...
 - Acquérir une vision synthétique de l'ensemble des textes internationaux, européens et nationaux relatifs aux achats responsables : Agenda 2030, Directive 2014-24, Code de la commande publique, Loi TECV, PNAAPD...
 - Connaître les normes, labels et référentiels en matière d'achat durable : ISO 20400, Ecolabels...
-

Maîtriser le cadre juridique des achats responsables

- Le renforcement du développement durable dans la directive européenne 2014/24 et le code de la commande publique
 - Développement durable et définition des besoins
 - Les spécifications techniques et conditions d'exécution en faveur de la protection de l'environnement
 - Les outils en faveur d'un achat socio-responsable : clause sociale, marchés réservés...
 - Labels et achat durable
 - La question du localisme
 - Critères d'analyse des offres et développement durable : coût global, coût du cycle de vie, performances sociales et environnementales, R.S.E....
 - Les limites jurisprudentielles à l'utilisation des critères de développement durable
-

Savoir réaliser, évaluer et valoriser ses achats durables

- Conduire l'achat en mode projet et mobiliser les parties-prenantes
 - Stratégie d'achat et montage du dossier de consultations des entreprises
 - L'analyse des critères de développement durable et du coût du cycle de vie
 - Évaluer ses achats durables : méthodes et outils d'auto-diagnostics
 - Valoriser ses achats durables : de la communication à la sensibilisation
-

ATELIER Apprendre à rédiger les clauses développement durable dans vos marchés

- Savoir identifier les leviers en faveur d'un achat durable
 - La rédaction des différentes clauses correspondantes dans le dossier de consultation des entreprises
-

Dates

Classe virtuelle Paris

17/05/2021 22/06/2021

22/06/2021 20/09/2021

06/12/2021 08/11/2021

24/11/2021

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par E mail aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 0170 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistique@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.